

INVITATION

Madame, Monsieur,

Le Président et son Conseil d'Administration vous invitent, sous réserve de la situation sanitaire en France, à assister à :

1. L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ACPEI Le Mardi 22 septembre 2020 à 17h00

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 20 juin 2020,
- Rapport Financier,
- Rapport du Commissaire aux comptes,
- Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes,
- Rapport moral d'activités,
- Rapports d'activités des établissements,
- Rapport d'orientation,
- Approbation des différents rapports,
- Renouvellement partiel du Conseil d'Administration,
- Questions Diverses.

A la Salle des Fêtes de Saint-Martin-sur-le-Pré – chemin des sports – 51520 Saint-Martin-sur-le-Pré

Compte-tenu de la situation sanitaire actuelle et afin d'assurer les mesures barrières, le nombre de personnes pouvant assister à l'Assemblée Générale est limité. Il est donc impératif de nous confirmer ou non votre présence par mail auprès du secrétariat de Direction Générale à l'adresse Email suivante siege-social@acpei.pro ou par courrier « Acpei – 2 rue Roger Bouffet – 51000 Châlons-en-Champagne ».

Le Président,

François RIGOT

